

LES DOSSIERS :

- 1) La langue et la culture
- 2) Le recrutement à travers la province
- 3) Une meilleure qualité de vie
- 4) La santé et le bien-être des personnes âgées
- 5) L'intergénération et ses liens
- 6) Tout autre sujet d'intérêt.

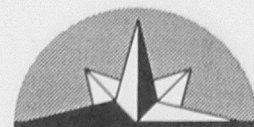
MEMBRES : Toute personne âgée de 50 ans et plus demeurant à l'Île-du-Prince-Édouard peut devenir membre.

DROIT DE VOTE : Tout membre en règle de l'association *Les Francophones de l'âge d'or de l'Î.-P.-É.* présent à l'assemblée générale annuelle ou à une assemblée générale extraordinaire a droit de vote.

Nous avons fait faire des macarons bien voyants que les membres portent lors de nos sorties en groupe. L'Association publie un bulletin d'information *POIVRE ET SEL* que les membres reçoivent par la poste 6 fois par an. La constitution donne à l'Association le droit de percevoir une cotisation qui

présentement est de 5,00 \$ par membre. Le conseil exécutif pour l'année 2002-2003 est composé de la présidente, Orella Arsenault de Wellington, la vice-présidente, Jeanne-Mance Arsenault de Wellington, la secrétaire, Alméda Thibodeau de Mill Road, la trésorière, Thelma DesRoches de Miscouche et les conseillers Austin Bernard de Palmer Road, Rita Gallant de la région Évangéline, Alice Richard de Wilmot Valley, Colette Tremblay et Francis Blanchard de Charlottetown.

Une de nos préoccupations majeures est de répondre aux attentes de nos membres. Plusieurs sont obsédés par le vieillissement. Nous disons parmi nos consoeurs et nos confrères que le vieillissement n'est pas une maladie; c'est plutôt un processus bien réel qui se vit de jour en jour. Le but de se rencontrer et de se regrouper est de permettre à nos aîné(e)s de profiter d'une vie sociale, heureuse, active et de conserver leur autonomie le plus longtemps possible. À un moment donné, nous comptons 280 membres en règle.



Nous disons
parmi nos
consoeurs et
nos confrères
que le
vieillissement
n'est pas une
maladie...

